

# **1. Le site de la Montagne de la Margeride...**

---

**2. renferme des habitats naturels...**

**3. utilisés par différentes activités humaines.**

## 1.1- Localisation du site

**Carte 1 :**  
Localisation du  
site « Montagne  
de la Margeride »

Situé en région Languedoc Roussillon, à l'extrême Nord du département de la Lozère, le site *Montagne de la Margeride* couvre une surface de **9 389 ha** et s'étend de **1 120 m** d'altitude au ruisseau du Tombatou à Paulhac à **1 486 m** au Truc de La Garde, commune du Malzieu Forain. Par rapport à l'ensemble du territoire de la Lozère, nous nous situons donc dans une partie élevée du département. L'altitude moyenne des communes, repérée en leur centre, est d'environ **1200 m**.

Le site Montagne de la Margeride concerne de manière plus ou moins importante sept communes :

- Canton du Malzieu-Ville : *Paulhac en Margeride, St Privat du Fau, Le Malzieu-Forain*
- Canton de St Alban sur Limagnole : *Lajo, Ste Eulalie*
- Canton de St Amans : *St Denis en Margeride*
- Canton de Grandrieu : *St Paul le Froid*

Communes	Superficie communale à l'intérieur du site (ha)	Pourcentage par rapport à la superficie communale totale
<b>Paulhac en Margeride</b>	1 060	66
<b>St Privat du Fau</b>	697	31
<b>Le Malzieu-Forain</b>	2 015	41
<b>Lajo</b>	1 103	59
<b>Ste Eulalie</b>	1 551	72
<b>St Denis en Margeride</b>	1 067	28
<b>St Paul le Froid</b>	1 964	45

**Tableau 2** : Superficies communales concernées par le site

Le site est limitrophe dans sa partie Est au département de la Haute-Loire où se trouve le site Natura 2000 « Sommets et versants orientaux de la Margeride » d'une surface de 1224 ha en quatre parties disjointes

**Emplacement carte 1 : Localisation du site**

## 1.2- Un milieu physique contraignant...

La région naturelle de la Margeride est située au cœur du Massif Central entre la vallée de l'Allier à l'Est et les monts de l'Aubrac à l'Ouest. Au Sud, la vallée du Lot et au Nord la Limagne de Brioude en constituent les limites. Trois départements se la partagent : le Cantal et la Haute Loire en Auvergne et la Lozère. Le site se situe sur le versant Ouest d'une longue épine dorsale d'axe Nord-Ouest / Sud-Est qui constitue la partie haute de la Margeride et qui culmine à 1551 m au signal de Randon en Lozère. Le site appartient à la zone biogéographique continentale<sup>2</sup>.

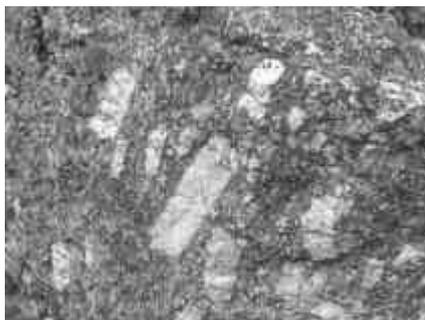
### Un socle géologique homogène...

Le massif de la Margeride est un des plus vastes massifs granitiques d'Europe. Il a atteint son volume actuel par un soulèvement d'ensemble dans la seconde moitié de l'ère tertiaire puis a été scindé en deux par la faille Marvejols / Aumont Aubrac, le bloc oriental étant charpenté par la ligne de crête où se trouve le site.

Les roches se composent essentiellement de :

- **Granite porphyroïde** à biotite, roche massive constituée de cristaux imbriqués visibles à l'œil nu, on l'appelle communément granite de la Margeride ou granite à dents de cheval.

Il affleure très fréquemment sous forme de grosses boules dégagées par l'érosion.



Granite à gros cristaux d'ortose



Boules de granite dans le paysage

- **Roches métamorphiques cristallophylliennes** : micaschistes et gneiss issus d'anciennes formations argileuses et argilo - sableuses.

### subit les influences d'un climat montagnard...

La Margeride se situe à un carrefour climatique mais, du fait de l'altitude, c'est principalement un climat de type **montagnard** qui y règne entre 1000 et 1400 m d'altitude. Au-dessus de 1400 m (c'est-à-dire de manière très réduite pour le site), les tendances d'un climat **subalpin** se dessinent.

Ce climat montagnard se caractérise par :

- Un étagement marqué des températures,
- Une période froide longue et rigoureuse,

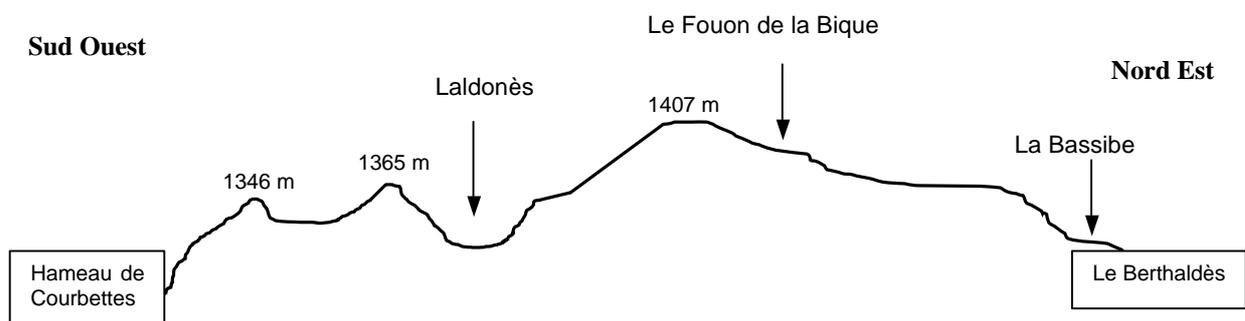
Annexe B1 :  
Données  
climatiques

<sup>2</sup> Entité naturelle dont les limites reposent sur des critères de climat, de répartition de la végétation et des espèces animales : la France est subdivisée en quatre grandes régions biogéographiques : atlantique, continentale, alpine et méditerranéenne.

- Des précipitations abondantes, mal réparties et irrégulières (dont une part notable est issue d'orages ou tombe sous forme de neige) avec des risques sérieux de sécheresse estivale,
- Des vents forts toute l'année

### et a donné un relief périglaciaire monotone...

La géomorphologie du massif de la Margeride présente une **structure alvéolaire** : succession de buttes convexes aux sommets très arrondis, de replats sur les versants de ces buttes et de dépressions très largement creusées. Ces alvéoles sont le produit d'une altération différentielle du granite au cours du tertiaire et du quaternaire par des phénomènes périglaciaires. A titre d'exemple, une coupe topographique située au Sud du site :



### où de nombreux cours d'eau prennent leurs sources.

**Carte 2 :**  
Inventaires  
écologiques

Le réseau hydrographique de surface est composé d'un ensemble de petits cours d'eau prenant tous leur source au sein même du site. Ce dernier renferme d'ailleurs la **ligne de partage des eaux** entre le bassin Adour Garonne à l'Ouest (Truyère) et le bassin Loire Bretagne à l'Est (Allier). Du Nord au Sud du site, la ligne de partage des eaux court du Mont Grand (1417 m) à la Baraque des Bouviers (1453 m) en passant par la Montagne du Liconès et le Truc de la Garde.

Les cours d'eau du site se répartissent donc entre :

#### **le bassin versant de l'Allier :**

- L'Auzenc (A1) et ses affluents Combe Croze (A1.2), Broussous (A1.3) et Tombatou (A1.4)
- Les sources du Pontajou (A2)
- Le ruisseau de Brenac (A3)
- Le Valat des Barrières (A4)
- Le Berthaldès (A5) et ses affluents le Fouon de la Bique (A5.3) et la Bassibe (A5.4)

#### **et le bassin versant du Lot :**

- Le Galastre (L6)
- Le Charbonnel (L7)
- Les Ducs (L8)
- Le ravin de Chambonnets (L9)
- Les sources du Gazamas (L10)
- Le Chabesseyre et son affluent le Ru du Prat
- Le Valat des Merles (L11)
- Les Sources du Chardenoux (L13)
- La Mézère (L14) et ses affluents Laldonès (L14.4) et le Vivarais

## Les sols de nature acide...

Sous de telles conditions physiques, les principaux sols rencontrés sur le site sont les suivants :

- En zones forestières, **sols bruns acides** (avec humus de type mull sous les peuplements feuillus et de type moder peu épais à très épais sous peuplements résineux) et **sols bruns ocreux**,
- En zones de crêtes, **rankers** et **rankers crypto podzoliques**,
- En milieux humides, **stagno gley** et **sols tourbeux**.

## portent une végétation adaptée.

Les étages de végétation les plus représentés sont les étages **montagnards moyen et supérieur**. Au-dessus de 1450 m, une petite partie du site (au Centre Est) à proximité du Truc de la Garde (1486 m) se situe dans **l'étage subalpin**.

Les séries de végétation<sup>3</sup> sont les suivantes :

Etage		Série	Altitude
Subalpin		Lande à callune et myrtille	Au-dessus de 1450 m
Montagnard	Supérieur	Hêtraie d'altitude acidiphile	De 1250 à 1450 m
	Moyen	Hêtraie sapinière acidiphile	De 1050 à 1250m

Les limites altitudinales sont toutefois diffuses. En versant Sud, les seuils altitudinaux s'élèvent de quelques dizaines de mètres, en versant Nord, ils s'abaissent.

D'autre part, certaines formations végétales du site sont indépendantes des découpages bioclimatiques : landes sèches des lithosols, végétations rabougries des crêtes ventées et surtout formations hygrophiles et tourbières qui se sont largement développés profitant à la fois des fonds plats et des pentes longitudinales faibles, de ruisseaux coulant en surface et peu drainant et d'une arène sableuse qui, gorgée d'eau, se charge d'argiles. Dans la plupart d'entre elles, c'est depuis le dernier âge glaciaire que la tourbe s'y accumule (0,2 à 1 mm par an) grâce à une température moyenne froide, aux précipitations et au substrat acide qui favorise sa formation. Le caractère humides de nombreux lieux se retrouvent dans la toponymie du site : Sogne Crouzette, Narce Grande...

## 1.3-...siège d'une présence humaine limitée mais ayant valorisé le pays et façonné les paysages.

La présence humaine est signalée depuis bien longtemps en Montagne de la Margeride et la civilisation romaine en avait fait un lieu de passage puisque l'ancienne voie romaine « Via Agrippa », qui reliait Lyon à Toulouse, traverse le site au Sud au sein de la forêt domaniale de la Croix de Bor.

Toutefois, les contraintes physiques décrites précédemment ont nettement freiné l'implantation humaine (les communes concernées avaient une densité moyenne de 6,4 habitants par km<sup>2</sup> en 1999). Il y a ainsi aujourd'hui très peu d'habitations sur le site : on y compte huit hameaux répartis du Nord au Sud : La Molle, Vachellerie, Brassalière,

<sup>3</sup> Végétation potentielle naturelle en l'absence d'intervention humaine

Courbettes, Laldonès, La Baraque des Bouviers, Rabeyrolles, Langlade ainsi que quelques bâtiments occupés ou non.

Les conditions n'ont permis que l'implantation d'une activité agro-pastorale combinant autrefois la culture du seigle et le pâturage des troupeaux. Cette activité n'avait pu se maintenir qu'en acceptant l'arrivée estivale des troupeaux de moutons qui montaient du Bas-Languedoc en utilisant les drailles.

Tout d'abord refusée par les paysans, la transhumance méridionale a peu à peu été acceptée car fournissant une fumure appréciable pour la culture du seigle et un certain revenu aux locaux grâce à la location des terres aux transhumants. Le milieu du XIXe siècle vit l'apogée du mouvement de transhumance avec 300 000 ovins reçus en estive en Margeride. En conséquence, le paysage était constitué d'immenses landes, les arbres et les bois étaient alors devenus excessivement rares. Ensuite le déclin commença (en 1900, 100 000 bêtes montaient à l'estive ; en 1950, 47 000) en raison de la baisse combinée de la valeur des produits de la transhumance, de la culture du seigle donc du besoin de fumure et du développement du transport du fourrage. Consécutivement, la Margeride se vit attribuer peu à peu une vocation sylvicole notamment à travers la mise en place des périmètres R.T.M. (Restauration des Terrains de Montagne). C'est ainsi à partir de 1880 que débute le reboisement de la Margeride par plantations volontaristes et subventionnées à base d'épicéas principalement.

C'est donc à un recul de l'agriculture, notamment de l'élevage des ovins et des grands troupeaux transhumants depuis la fin du XIXe siècle qu'on doit l'abandon de larges secteurs de pelouses et de landes peu productifs qui peu à peu évoluent cette fois de manière spontanée vers le boisement.

Résultat de la rencontre des facteurs physiques (qui introduisent des contraintes mais aussi des potentialités) et des activités humaines qui en découlent, le paysage margeridien se compose aujourd'hui d'une mosaïque typique de pâtures piquetées d'arbres et de bois, tous deux parsemés çà et là de blocs de granite.

Aujourd'hui, les principales activités se développant sur le site sont :

**Annexe C1 :**  
Typologie des  
activités  
économiques au  
sein des  
communes

- **L'activité agricole** en tout premier lieu puisque la totalité des entreprises dont le siège social est situé dans le site ou en périphérie immédiate sont des exploitations agricoles,
- **L'activité forestière** mise en œuvre sur des espaces privés, sectionnaux ou domaniaux. L'activité aval de la filière bois est également concernée avec des entreprises de travaux forestiers et des entreprises de première transformation du bois (sciage) situées sur les communes proches du site,
- **Le tourisme et les activités de loisirs**, d'accueil, d'hébergement et de restauration n'interviennent pas directement comme gestionnaires du site mais l'utilise régulièrement.
- **Les entreprises artisanales** qui interviennent sur le milieu ou les entreprises de transformation de produits de la cueillette.



**Le hameau de Fraissinet-Langlade**



**Le hameau des Ducs**



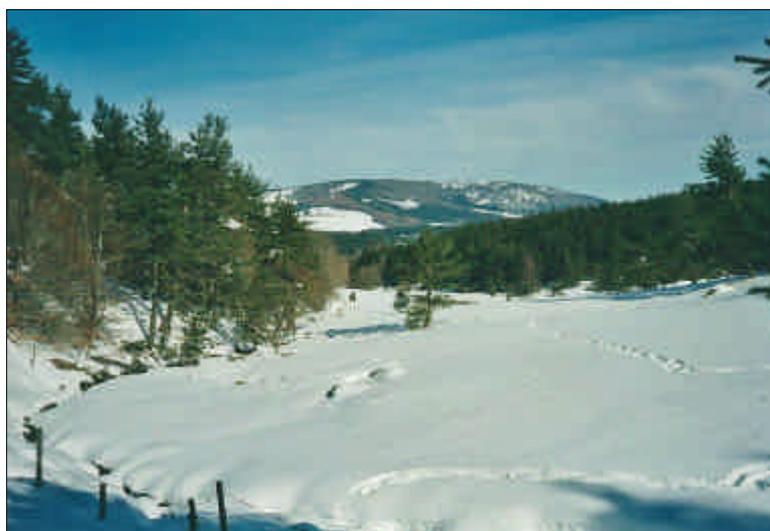
**Limite sud du site près de St Denis**



**Tourbière  
entourée d'un  
muret près de  
St Roch**



**La Bassibe**



**Le vallon de Combe Croze**

## 1.4- Une richesse partiellement reconnue

Annexe B2 :  
Fiches  
descriptives et  
cartes ZNIEFF

Le massif de la Margeride est reconnu comme présentant des intérêts naturels certains. C'est pour cette raison que l'ensemble de ses crêtes a été inventorié en 1991 en tant que **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) de type II n° 8008 d'une surface de 23 200 ha.

C'est la présence de tourbières qui a principalement justifié cette classification. La zone retenue englobe l'ensemble des hauts plateaux de la Margeride peu habités et essentiellement boisés jusqu'aux limites de la Haute Loire au Nord et de la vallée de la Truyère au sud. On note ainsi une similitude de tracé entre le périmètre de cette ZNIEFF et le site Natura 2000, excepté à l'extrême Sud de la zone. En effet, le périmètre de la ZNIEFF s'étend bien plus au Sud et concerne aussi les communes de La Villedieu, Estables, Les Laubies, et, dans une moindre mesure, La Panouse.

D'autre part, le Schéma Directeur D'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) du Bassin Adour Garonne a reconnu la Margeride comme une **zone humide d'importance majeure en tant que massif riche en tourbières** et l'a classée **zone verte** (à ce titre, méritant « *une attention particulière et immédiate à l'échelle du bassin* »). La délimitation précise de cette dernière et la localisation des tourbières a été réalisée en 2001/2002 par le Conservatoire Départemental des Sites Lozériens avec le soutien de l'Agence de l'eau Adour Garonne sur un périmètre beaucoup plus large que le site Natura 2000. L'ensemble des tourbières inventoriées dans le cadre du document d'objectifs a été repris dans l'inventaire zone verte mais ce dernier a également permis de recenser 17 tourbières supplémentaires qui n'avaient pas été mises en évidence pour Natura 2000 (numéros 481400 04, 23, 24, 31, 32, 37, 48, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 90, 96, 104, 184).

La connaissance et surtout la localisation des richesses du site a donc largement progressé ces dernières années mais elle s'est largement focalisée sur les tourbières. Les connaissances sur les autres habitats et la faune reste partielle.

Actuellement ce sont seulement deux tourbières situées sur la commune du Malzieu Forain qui ont été inventoriées en 1991 en tant que ZNIEFF de type I :

- Tourbière de **Narce Grande** – ZNIEFF N°8008.0004 (correspond approximativement aux tourbières 1500103, 1830101, 1830102 et 1830103 inventoriées dans le cadre de Natura 2000)
- Tourbière du **Vieux Brassalière** – ZNIEFF N° 80001.0001 (cette tourbière n'a pas été inventoriée dans le cadre de Natura 2000 car présentant un état de conservation jugé très insatisfaisant)

Ces deux tourbières ont également été identifiées dans l'inventaire préliminaire des zones humides de Languedoc Roussillon piloté par la Direction Régionale de l'Environnement. La tourbière de Narce Grande a été classée d'intérêt national dans l'inventaire des tourbières de France (Ministère de l'environnement).

D'autre part, les tourbières présentes sur la commune de Lajo (section de la Rouzeire) ont fait l'objet d'une description et d'une cartographie précises dans le cadre de la mise en place du programme Life « Tourbières de France » (voir Tome 3 Partie 2).

Les ruisseaux du site sont essentiellement peuplés de salmonidés dominants et ont tous été classés **en première catégorie**.

**A retenir...**

- Un site localisé au-dessus de 1100 m sur les crêtes de Margeride où les conditions physiques ont freiné l'implantation humaine
- Un pays tout de même valorisé par les activités agricole et forestière qui ont façonné un paysage typique
- Des richesses naturelles peu à peu reconnues